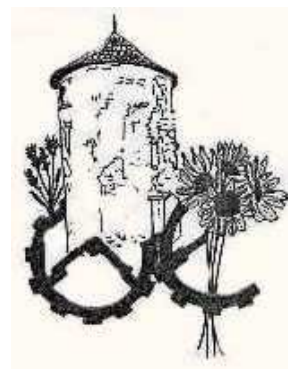


COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 4 Mai 2016

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, PRUDHOMME Julien, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BUTTIN Véronique, DELEGUE Sandrine, BOURY Anne-Lise.

Excusé : M. ALBERT Etienne

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

- **Point Trésorerie** :

118.548 € au 04.05.2016

- **Aire de lavage des pulvérisateurs agricoles** :

Le permis de construire est en fin d'instruction. La Communauté de Communes va lancer l'appel d'offres (coût estimé environ 175.000 €). Le Conseil Municipal a accepté que ce projet se réalise sur la parcelle communale N° 559 lieudit « Champ Vallier ». Il est nécessaire de procéder à la signature d'un bail avec Bièvre Isère Communauté.

Le Conseil Municipal unanime autorise le Maire à signer cet acte de vente.

- **Demandes d'aides au « Département »** :

1. *Réfection totale de la toiture du bâtiment « La Cure »* :

Ce bâtiment, construit en 1903, abrite deux logements à loyers très modérés et une partie « communale ». Sa toiture est à remplacer entièrement, hormis les grosses fermes.

Le coût de ces travaux s'élève à 20.235 € H.T., la commune sollicite l'aide financière du département par le biais de la conférence territoriale.

Le Conseil Municipal, unanime, autorise le Maire à procéder à la demande de subvention.

2. *Gros travaux de voirie dont aménagement d'un carrefour dangereux.*

Monsieur le Maire expose que « faute de moyens » (financement d'un groupe scolaire neuf), la voirie communale n'a pas fait l'objet d'entretien conséquent depuis 3 ans. Par ailleurs, le carrefour ou la RD 71d est rejointe par 3 voies communales est particulièrement dangereux (vitesse, manque de visibilité...). Son aménagement est envisagé par l'organisation de nouvelles priorités (accepté par le Service du Département).

Le montant de l'ensemble de ces travaux est d'environ : 18.000 € H.T.

La commune sollicite l'aide financière du Département. Le Conseil Municipal unanime autorise le Maire à procéder à la demande de subvention.

.../...

- **Concours Départemental de pétanque des Anciens Pompiers de l'Isère**

Ce concours aura lieu le 11 mai à La Frette, caserne où notre village est rattaché. L'amicale des Sapeurs-Pompiers sollicite les 4 communes concernées pour une petite aide à l'organisation.

Le Conseil Municipal unanime alloue la somme de 70 €, à titre exceptionnel à l'Amicale, caserne de La Frette.

- **Vente de terre végétale** : point reporté à une prochaine séance.

- **Point travaux** :

- Mise en marche de la fontaine en cours.
- Enduit façade WC / préau vers cantine réalisé.
- Réparation murs cimetière et vers bascule : devis en attente.
- Aménagement voirie et réparation : demande de subvention en cours.

- **Compteur EDF « LINKY »** :

Remplacement des compteurs en cours en Isère. Le nouveau compteur soulève beaucoup de commentaires ! Il permettra la facturation d'un abonnement au plus juste prix.

- **Demande du Centre Régional de la Propriété Forestière** :

Le C.R.P.F. essaye de prévoir les aménagements nécessaires à l'exploitation des forêts. Il souhaiterait élargir le chemin qui conduit au « Bois Bourret » et réaliser une plateforme de stockage et de retournement. Compte tenu de très mauvais exemples locaux, la commune demande des précisions.

- **Questions diverses** :

- Projet bibliothèque : visite avec Mme LALOUETTE le jeudi 12 Mai.